

DE LA RÉPARATION À LA SANCTION – L'AMENDE CIVILE, REGARDS CROISÉS

PROGRAMME

Cour d'appel d'Orléans – Salle Jean Zay – vendredi 25 novembre 2022

- ❖ 14b- 14b10 Propos introductifs
 Garance Cattalano
- ❖ 14b10-14b30 État des lieux des dommages-intérêts punitifs en France
 Frédéric Dournaux, Professeur à l'Université d'Orléans
- ❖ 14b30-14b50 L'amende civile est-elle conforme au principe *Ne bis in idem* ?
 Marthe Bouchet, Professeure à l'Université Sorbonne-Paris Nord
- ❖ 14b50-15b10 L'amende civile est-elle conforme aux principes de légalité et de proportionnalité ?
 Charlotte Dubois, Professeure à l'Université de Dijon
- ❖ 15b10-15b25 Débats avec la salle
- ❖ 15b25-15b45 Pause
- ❖ 15b45-16b05 État des lieux des dommages-intérêts punitifs en droit italien
 Mauro Tesaro, Professeur à l'Université de Vérone
- ❖ 16b05-16b25 Les moyens civils pour sanctionner un profit illicite
 Ilaria Riva, Professeure à l'Université de Turin
- ❖ 16b25-16b40 Débats avec la salle
- ❖ 16b40-17b Propos conclusifs
 Alain Bénabent, Avocat aux Conseils – Agrégé des Facultés de droit